

PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 19 juillet à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune de Bruère-Allichamps, régulièrement convoqué le 10 juillet 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de mairie, sous la présidence de Roger DAGHER, maire et sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L-2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mesdames Martine DUPUIS, Maryse LALLIER, Patricia MANTELET, Véronique BALLERAT, Roberte LEVET, Guylène VIOLTAT, Christine TAILLANDIER

Messieurs Roger DAGHER, Roger PORTMANN, Benjamin METIVIER, Guillaume TAILLANDIER, Jean-Pierre POUX, Guy AUPETIT. David GRIMOIN, André WINCKLER.

Secrétaire de séance : Martine DUPUIS

Le Maire accueille et souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux conseillers élus le 09 juillet 2023 et relate les actions menées depuis juillet 2020.

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité

*** REMANIEMENT DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE DELEGUES DE CERTAINS SYNDICATS**

Liste jointe

SUPPLEANT AU SDE 18

Suite au retrait de Benjamin METIVIER du SDE18, il y a lieu de le remplacer. Guy AUPETIT s'est porté volontaire et son élection a été acceptée à l'unanimité des membres présents.

TITULAIRE ET SUPPLEANT SDE 18

TitulaireRoger PORTMANN

Suppléant..... Guy AUPETIT

TITULAIRE ET SUPPLEANT CLECT

Titulaire.....Roger PORTMANN

SuppléantRoger DAGHER

*** DON DE 50 €**

Suite au marché de Noël de 2022, le foodtruck DI VIA a fait un don de 50€ par virement qui a été accepté par l'ensemble du conseil municipal.

*** DON D'UN TERRAIN ET BATIMENT**

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Famille DELETANG-DUTOURNIER, famille en indivision, qui confirme leur proposition de donation à la commune de Bruère-Allichamps de la parcelle B 130, « Le crot aux chevaux » d'une superficie de 80 ca

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent le don sous réserve d'une visite du conseil municipal.

*** NUMEROTATION « Noirlac » et « Ruelle à Bacchus »**

Reportée à la prochaine réunion, manque de précisions.

*** DEMANDE DE SUBVENTION « Vie Libre »**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention de la section Vie libre Saint Amandois. A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse

*** FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT**

Le Maire fait part d'un courrier du département sollicitant la commune pour participer au financement du fonds de solidarité pour le logement

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse

*** TAXE D'AMENAGEMENT**

Dossier reporté à la prochaine réunion, manque d'informations.

*** PERSONNEL**

Discussion sur une prime de pouvoir d'achat qui ne pourra être versée qu'à partir d'octobre

Prime pour chaque employé, versée, à partir de 2024, chaque mois

Etude sur le CIA- RIFSEEP

Le principe de lisser la prime à partir du 1^{er} octobre 2023 pour l'année en cours est adopté

*** PANNEAUX SIGNALETIQUES**

Suite au devis des panneaux de signalisation route d'allichamps et après discussion pour la pose, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour que la société Worldplas signalisation installe les panneaux, dix au total, pour un montant TTC de 8 812 € comprenant l'achat + la pose

*** LIGNE DE TRESORERIE**

En juin 2022, la commune avait demandé une ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000€ pour une durée de 12 mois, celle-ci étant arrivée à échéance, il est demandé de la renouveler, même montant, même durée, index de référence EURIBOR 3 MOIS.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord au Maire pour négocier une ligne de trésorerie avec la banque, et autorise le Maire à signer tous les documents.

*** CONTRAT D'ASSURANCE POUR LE PERSONNEL**

Le contrat actuel de l'assurance pour le personnel a été renégocié avec la société CIGAC (Groupama) sur des nouvelles bases, ce contrat prend effet au 1^{er} janvier 2024, pour une durée de trois ans

Les conditions de garanties avec une franchise de 30 jours sont les mêmes à l'exception de la garantie maternité, paternité, adoption qui a été supprimée tout ceci pour un montant estimé à 7 600,00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à signer le nouveau contrat ce qui représente une minoration importante.

*** TOUR DE TABLE**

Roger PORTMANN a évoqué le problème de chats errants-il faut trouver une solution rapidement

L'ouverture sur la place pour les terrains de Mme ROSSIGNOL, nous ne pouvons pas refuser la demande d'ouverture sur l'espace public mais définir l'endroit

Véronique BALLERAT demande d'avertir les conseillers en cas de décès d'une personne habitant la commune, Serait-il possible de mettre un miroir rue du groupement pour permettre la sortie rue du Pont, à étudier...

Maryse LALLIER a évoqué le SIRP 68 enfants à la rentrée, deux nouvelles institutrices

Guillaume TAILLANDIER demande d'établir une facture concernant les affouages en mentionnant le nombre de stères ainsi que le prix pour que chaque affouagiste signe

Guyène VIOLTAT a fait remarquer que les toilettes, le lavabo n'étaient pas propres, qu'un nid de frelons dans les WC n'avait pas été détruit, tout ceci sur le terrain du camping

André WINCKLER a fait remarquer que des rouettes étaient en herbe avec les pavés pas nettoyés

Guy AUPETIT a indiqué qu'une place de stationnement sera supprimée rue Jean Rameau, face au n°7- la commune gère les emplacements de stationnement, information et renseignement pris auprès du service de la gestion des routes.

Prochaine réunion 07 septembre 2023 à 18 heures 30

Séance levée à 22 heures